

Vivendi : Bolloré de nouveau sous la pression d'actionnaires

MÉDIAS



"La loi Florange pose un problème, et si cette résolution n'était pas votée, nous aurions le sentiment d'être expropriés", a expliqué à l'AFP Didier Cornardeau, président de l'Appac. (Crédits : © Charles Platiau / Reuters)

latribune.fr avec AFP | 07/04/2015, 13:22 - 418 mots

L'Association des petits porteurs actifs exige que le premier actionnaire du groupe renonce au double droit de vote par action permis par la loi Florange alors que l'ensemble des groupes du CAC 40 qui ne comptent pas de participation de l'Etat ont renoncé à cette disposition.

L'Association des petits porteurs actifs (Appac), rendue célèbre en portant plainte contre l'ancien PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Messier, monte à nouveau au créneau.

Elle a demandé mardi 7 avril au premier actionnaire du groupe de médias, Vincent Bolloré, de renoncer au double droit de vote par action lors de l'assemblée générale prévue le 17 avril. L'Appac s'inscrit ainsi dans les pas de la société de gestion française PhiTrust qui a réclamé en premier dans le cas de Vivendi la non-application de la loi Florange permettant aux actionnaires de disposer d'un droit de vote double par action à partir de deux ans de détention.

"Le sentiment d'être expropriés"

"La loi Florange pose un problème, et si cette résolution n'était pas

SUR LE MÊME SUJET

- Bolloré franchit le seuil de 12% du capital de Vivendi
- PSAM "ne veut pas démanteler Vivendi"
- Vivendi: un actionnaire activiste dénonce les "achats opportunistes" de Bolloré

NEWSLETTER

Suivez toute l'actualité :
Technos & Médias

Email

OK

Didier Cornardeau, président de l'association. *"Vincent Bolloré doit comprendre qu'on est aussi actionnaire et qu'il n'est pas seul."*

ABONNEZ-VOUS À
PARTIR DE 1€

A l'exception de Vivendi, l'ensemble des groupes du CAC 40 qui ne comptent pas de participation de l'Etat ont renoncé à cette disposition.

L'Appac veut que Vivendi se concentre sur un seul secteur d'activité

"Il faut absolument que la structure de holding financière disparaisse et que le groupe se concentre sur un seul secteur d'activité ce qui entraînera une revalorisation à long terme du cours de bourse", assure par ailleurs Didier Cornardeau.

A cet égard, le président de l'Appac salue la stratégie de l'industriel breton dans les médias, symbolisée par son offre sur Dailymotion auprès d'Orange.

Le président du conseil de surveillance détient désormais plus de 12% de Vivendi contre 5% il y a deux mois après avoir procédé à plusieurs montées au capital pour conforter sa position face à plusieurs fon

Des liquidités pour financer des acquisitions

Les 15 milliards d'euros de cash obtenus grâce à une série de cessions (SFR, Maroc Telecom ainsi qu'une part d'Activision Blizzard et GVT) ont attisé les convoitises.

Les petits actionnaires représentés par l'Appac (3% du capital) souhaitent que ces liquidités servent à financer en priorité des acquisitions à l'inverse du fonds américain PSAM qui propose de distribuer 9 milliards d'euros aux actionnaires.

"Les Américains ont raison de dire qu'il faut un dividende exceptionnel mais nous sommes des actionnaires à long terme, et eux veulent faire du profit à court terme", prévient-il.

L'Appac demande donc un dividende 2014 limité à 3 euros par action contre un euro ces dernières ann